

## Séance du conseil municipal du 31 mai 2010

### Délégation

Le 29 juin prochain à 19 h 30, à Péry, Sylvia Hasler et Marc Moser représenteront le conseil municipal à la séance régionale francophone d'information concernant la loi fédérale régissant le nouveau régime de financement des soins, en particulier ses répercussions aux niveaux cantonal et communal. Cette séance est organisée par la Direction cantonale de la santé publique, en accord avec l'Association des communes bernoises.

### Débit d'alcool : préavis favorable

C'est avec un préavis favorable de sa part que le conseil municipal a transmis, à la Préfecture du Jura bernois, la demande d'autorisation de débit d'alcool présentée par la sandwicherie «Chez Ueli».

### Les sapeurs font la circulation

L'Association des sapeurs pompiers du district de Courtelary organise une journée de formation à l'attention de ses membres, le samedi 5 juin, dans la localité. Le service de la circulation sera en particulier traité à cette occasion. Les exercices pratiques y relatifs seront effectués en trois endroits de la commune, à savoir sur la place de la Couronne, ainsi que le long de la rue de la Gare et de la rue du Collège. La population locale est priée de faire preuve de compréhension et par avance remerciée de sa patience, lorsqu'elle rencontrera des sapeurs en formation. On ne perdra pas de vue que leur maîtrise parfaite du sujet est importante, lorsque survient par exemple un sinistre aux abords de la route cantonale, et rend d'éminents services à la collectivité.

### Sus aux déprédations !

Il ne se passe bientôt plus une semaine sans que des déprédations sérieuses soient commises sur la voie publique, dans la localité. Signaux, caddies et autres objets jetés dans la Suze, candélabres endommagés quelques jours après leur remise en état, conteneurs balancés au bas de talus, dégâts commis sur des voitures, bouteilles cassées jonchant la chaussée: les actes bêtes et gratuits ne manquent pas ! Et l'on ne parle pas de la place de pique-nique de la Vignerole, saccagée avec une désespérante régularité; la commune s'efforce de mettre à la disposition de tous un lieu agréable, malheureusement transformé en véritable décharge par des casseurs.

Le conseil municipal s'est penché une nouvelle fois sur ce problème récurrent, durant sa séance de lundi soir. Il en appelle conséquemment à la population, afin qu'elle contribue tant que faire se peut à lutter contre ces déprédations. Ainsi les citoyens sont-ils invités à avertir au plus vite les membres des autorités, lorsqu'ils constatent des faits de ce genre. Chaque auteur identifié sera dénoncé et puni.

A bon entendeur ! /cm-de